



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 13 novembre 2025

La Planification écologique en Nouvelle-Aquitaine : plusieurs axes de travail prioritaires identifiés pour s'adapter au changement climatique

Étienne GUYOT, préfet de région, et Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont dressé un point d'étape des travaux relatifs à la planification écologique en Nouvelle-Aquitaine, ce jeudi 13 novembre 2025 à Bordeaux, dans le cadre de la Conférence des parties (COP) dédiée à la planification écologique. Ce temps fort a réuni les collectivités territoriales, ainsi que les principales parties prenantes au niveau régional (institutionnels, acteurs économiques, socio-professionnels, société civile), en présence d'Augustin AUGIER, secrétaire général à la planification écologique.

Dans un contexte international où le réchauffement climatique s'accélère à un rythme sans précédent, avec des impacts d'ores et déjà perceptibles, aux conséquences graves, parfois tragiques, pour les populations et les territoires, **les défis à relever** sont clairs : **réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver et protéger les ressources naturelles et la biodiversité, et préparer et adapter les territoires aux effets du changement climatique.**

Ces défis résonnent avec une acuité particulière dans un contexte où la France serait sur une trajectoire de réchauffement de +4°C d'ici la fin du siècle, très au-delà du seuil fixé par les Accords de Paris, de +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle, seuil qui a été dépassé, pour la première fois en 2024, année la plus chaude jamais enregistrée au niveau mondial. Cette trajectoire de +4°C d'ici la fin du siècle, constitue désormais la référence prise par la France, dans le cadre du **3^e plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) présenté le 10 mars 2025 par le Gouvernement**. Face à ce constat, et pour atteindre les objectifs ambitieux que la France s'est fixée dans le cadre des accords internationaux et réduire l'impact des activités sur l'environnement, une accélération sans précédent des efforts est nécessaire.

Il y a plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine avait sollicité plus de 400 scientifiques pour conduire la production d'un rapport, pluridisciplinaire et collectif, sur les conséquences du dérèglement climatique. En 2019, les élus régionaux ont adopté la première feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra. Elle se fixe alors 11 ambitions, accompagnées d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. L'objectif est d'accompagner l'effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030. Depuis son adoption en 2019, la feuille de route Néo Terra a marqué un tournant significatif dans la politique régionale. Elle a influencé d'autres collectivités, structuré les contrats avec les territoires et modifié progressivement les dispositifs d'accompagnement des acteurs régionaux.

En Nouvelle-Aquitaine, la démarche de planification écologique, co-portée par l'État et la Région, avance dans sa mise en œuvre. Neuf mois après la COP de lancement de la feuille de route régionale 2025-2030, le 14 février dernier, cette COP intermédiaire, organisée le 13 novembre, vient consacrer un point d'étape important de la démarche de planification écologique en région. **De nombreuses actions se déploient progressivement dans les territoires**, en matière de décarbonation des mobilités, des bâtiments et de l'industrie, de développement des énergies renouvelables, en faveur d'une économie plus sobre en ressources, de préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et des écosystèmes forestiers, tout en permettant le développement des différents secteurs d'activité.

À l'issue des concertations conduites dans les départements, ayant associé plus de 700 acteurs du territoire, entre juin et octobre 2025, **plusieurs axes de travail prioritaires ont été identifiés en matière d'adaptation au changement climatique** : la gestion de la ressource en eau, la prévention des risques naturels, le recul du trait de côte, la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, la gestion durable des forêts et la prévention des incendies, la lutte contre les îlots de chaleur urbains et l'amélioration du confort d'été, l'adaptation du secteur agricole, la résilience des infrastructures économiques et des réseaux de transport, la sensibilisation des entreprises sur leurs vulnérabilités et la réflexion par filière et sur les territoires sur les actions à mettre en œuvre, la promotion d'un tourisme durable, ainsi que la protection des personnes vulnérables et la préparation sanitaire.

Les travaux vont se poursuivre dans les prochains mois, pour préciser les actions prioritaires à mettre en œuvre pour mieux se préparer aux effets du changement climatique, au bénéfice des territoires et des concitoyens, et pour créer les conditions favorisant l'évolution des compétences qui sera indispensable pour accompagner la transition écologique, à partir d'une quantification et d'une qualification des besoins de recrutement par filière et des besoins de formation qui en découlent. **Une prochaine COP sera organisée en 2026 pour faire un point d'avancement de la mise en œuvre de l'ensemble des actions identifiées.**

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Étienne GUYOT « *tient à remercier l'ensemble des acteurs pour leur mobilisation dans la concrétisation de la feuille de route régionale pour la Nouvelle-Aquitaine, dont la mise en œuvre se poursuivra en 2026. Notre chemin est celui d'un engagement collectif pour relever, ensemble, les défis qui sont devant nous, et faire de la planification écologique une opportunité pour nos territoires et nos concitoyens* ».

Le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET « *remercie toutes les parties prenantes de Nouvelle-Aquitaine pour leur participation active aux travaux de la COP. Les premiers résultats montrent que le virage des transitions est déjà bien amorcé en région : nous sommes collectivement sur la bonne route pour répondre aux objectifs de la planification écologique, confortant ainsi le cap donné par Néo Terra, notre feuille de route pour accélérer la transition écologique et énergétique.* »

Plus d'informations sur www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine et sur www.neo-terra.fr